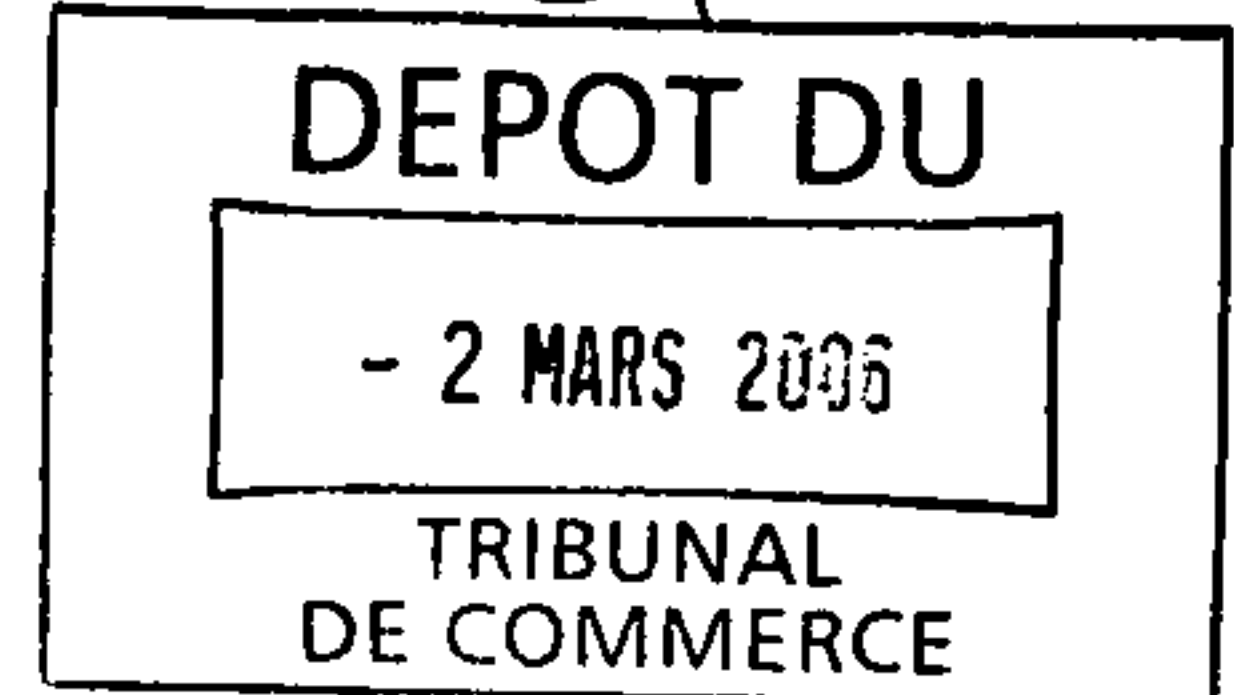


5 A SEC HOLDING FRANCE
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 8.475.840 Euros
Siège social : 6, Parc des Grillons
60, Route de Sartrouville
78230 Le Pecq
R.C.S Versailles B 418 782 025

05 08 415

DB - 201205
LCH.

EGE



**PROCES-VERBAL DE LA DECISION PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE LE 20 DECEMBRE 2005**

L'an deux mille cinq et le vingt Décembre à 11 heures 45, la société 5 A SEC BV, dont le siège est 30-34 Schouwburgplein, Rotterdam (3012 CI) Pays Bas, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BEDAT son Président, a pris à Chêne Bourg, la décision ci-après.

DECISION

L'associé unique connaissance prise des démissions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société, décide de nommer :

- commissaire aux comptes titulaire le cabinet CONSTANTIN ASSOCIES, 26, Rue de Marignan, 75008 Paris, en remplacement de la société KPMG
- commissaire aux comptes suppléant Monsieur Gilles CART-TANNEUR, 52 Rue des Côtes, 78600 Maisons Laffite en remplacement de Monsieur Jean GATINAUD

pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

Il confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique

M. Olivier BEDAT
Représentant de l'associé unique